



Flaviac en Bref

D E C E M B R E 2 0 1 5



Le Mot du Maire

Après les attentats horribles survenus début novembre, notre pays est à nouveau en deuil. Pour la deuxième fois, depuis le début de l'année, la France a été blessée, ce n'est pas seulement l'Etat qui a été pris à partie, c'est notre société tout entière.

Tant de vies brisées, meurtries par des assassins, aveuglés par l'idéologie de destruction de notre société et de nos valeurs républicaines de liberté, de justice et d'égalité. La tristesse que nous éprouvons marque notre respect pour les victimes et notre compassion envers les blessés et leurs terribles souffrances.

Il appartient à l'Etat de garantir l'ordre public, d'assurer la protection et la sécurité des Français. Nous attendons une action sans faiblesse de l'Etat contre le terrorisme et la mobilisation maximale des services de sécurité.

Comme chaque année, à pareille époque ce bulletin vous informe sur les actions engagées par la municipalité. Mais aujourd'hui, face à l'ampleur et la rapidité de la baisse des dotations de l'Etat, nous sommes obligés de faire en matière budgétaire des choix difficiles : maintenir les services au public, renoncer à des projets d'investissements, recourir à l'endettement en tenant compte des contraintes imposées par le poids des normes et des charges transférées.

Aussi, pour ce qui nous concerne, la gestion du budget communal s'articule autour de deux axes incontournables : maintenir et améliorer les infrastructures en gardant le souci du meilleur usage des deniers publics.

*Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site « **flaviac.fr** » vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à votre commune et notamment les comptes-rendus des séances des conseils municipaux, des conseils communautaires. Il vous offre aussi la possibilité de nous faire part de vos remarques, suggestions...*

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles aux portes de la nouvelle année 2016.

Gérard BEAL

INVITATION AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

*Gérard Béal, Maire de Flaviac et les membres du conseil municipal
seront heureux d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune
au cours d'une réception de bienvenue qui se tiendra le :*

Lundi 28 décembre à 18h30, en Mairie de Flaviac – Salle du Conseil municipal.

Merci de confirmer votre présence au 04.75.65.71.57.





Raccordement postal

L'opération de raccordement postal de la commune de Flaviac se poursuit et entre dans sa phase pratique.

Les propriétaires vont être invités par courrier individuel, quartiers par quartiers, à se présenter en Mairie pour retirer le numéro qui leur a été attribué afin qu'ils puissent le fixer à l'entrée de leur propriété.

Rappelons que cette opération a pour but de faciliter :

- l'accès aux soins et aux premiers secours
- le service à la personne
- les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- la livraison des entreprises
- la distribution du courrier par le facteur qu'il soit référent, remplaçant ou saisonnier.

Il est donc dans l'intérêt de chacun d'apposer, dès sa remise, le numéro attribué.

Pour vous accompagner dans vos démarches, une liste d'organismes à informer est disponible en Mairie et consultable sur le site : www.flaviac.fr.

Des certificats d'adressage pourront être délivrés sur demande expresse.

« Se faire bien adresser son courrier, c'est la certitude de bien le recevoir »



Travaux

Le Gaucher

2 places de stationnement pour personnes handicapées ont été créées sur le site du Gaucher.

- Une place en liaison avec le Parc du Gaucher
- Une place avec accès à la salle des fêtes

Pont de la Courtasse :

Nous avons fait réaliser des travaux de consolidation des piliers du pont par béton projeté.

Voie de la Cigale :

Sécurisation du passage par la suppression d'un fossé et la pose d'une canalisation de 30 mètres.

Stade de foot :

Création d'un forage et pose d'une cuve de 40 m³ pour supprimer le pompage dans l'Ouvèze et améliorer l'arrosage du stade.

Nous avons pu constater cet été l'efficacité de ce nouvel équipement.

Salle des associations :

Les employés du service technique ont réalisé la totalité des travaux, à savoir :

- Mise en conformité de l'installation électrique
- Pose d'éléments acoustiques
- Peintures
- Toilettes pour personne à mobilité réduite
- Installation d'un coin cuisine.

Un nouveau mobilier a été mis en place et la salle est utilisable depuis le 16 octobre.

Michel Constant,
1^{er} Adjoint délégué aux travaux.

Et la CAPCA ?

Mise en place le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche aura donc deux années de fonctionnement en cette fin d'année. Après les péripéties électorales que l'on sait et après avoir changé de Président trois fois, 2015 aura constitué pour elle sa première véritable année de fonctionnement.

Et pourtant que de chemin déjà parcouru !

Elle a arrêté le champ de son intervention économique dont le tourisme (avec un office unique pour tout le territoire), engagé l'aménagement de l'espace communautaire et de l'aménagement numérique pour l'ensemble des 35 communes, repris la totalité de la compétence assainissement, collectif et individuel, harmonisé ses actions sociales de la petite enfance aux personnes âgées en créant le Comité intercommunal d'action sociale, repris l'intégralité de la gestion des ordures ménagères, décidé de la création de quelques voiries d'intérêt communautaire, étendue son champ de compétence sur la rivière à l'Eyrieux et à la Payre, créé son service du droit des sols (mission abandonnée par les services de l'Etat) et repris la charge du transport scolaire (pour l'heure déléguée au département) mais à reprendre sans doute à compter du 1^{er} septembre 2017.

D'ici la fin de l'année elle aura arrêté la liste des installations sportives et culturelles qui seront de sa responsabilité et se sera sans doute alors positionnée sur des structures phare du territoire: les piscines, le théâtre et l'enseignement musical.

Simultanément et en suite logique du vote de la Loi NoTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) elle a engagé la réflexion avec les responsables de la communauté de Communes de Vernoux sur la possibilité d'un accueil de cette dernière au sein de la communauté d'agglomération actuelle ce qui se traduirait par l'entrée de 7 communes nouvelles et

de 3 327 habitants supplémentaires. Cet agrandissement de territoire envisagé au titre du Schéma départemental de Coopération intercommunales (SDCI) devrait être confirmé par le Préfet en mars 2016 pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2017.

En conséquence de cette même loi Notre, la communauté doit se préparer à prendre en charge des compétences nouvelles : l'eau potable au 1^{er} janvier 2020, l'accueil des gens du voyage, la Gestion des eaux, des Milieux Aquatiques et de la Prévention contre les Inondations au 1^{er} janvier 2018 et la prise en charge des animaux errants ! Elle récupère en outre toutes les zones d'activité et l'ensemble des actions économiques puisque les départements en seront désormais exclus.

Enfin, elle a su permettre l'unanimité des communes sur le schéma de compensations financières qui se traduit par une aide financière de 11 194 121 euros redistribués auprès des 35 communes dont 163 104 euros pour Flaviac.

En 2015 sur la commune de Flaviac, la Communauté d'Agglomération a mis en œuvre l'assainissement des quartiers Paradis et Paraud ainsi que l'aménagement de la zone artisanale des Tamaris (elle vient de décider de la mise en vente des parcelles à raison de 25 euros le mètre carré).

Gilles Quatremère,
*Vice-président à la CAPCA,
Conseiller municipal délégué.*

Des nouvelles de l'avancement de la révision du PLU.

Petit rappel ... La commune de FLAVIAC est dotée d'un PLU (plan local d'urbanisme). Ce document qui comprend un règlement et des plans de zonage regroupe toutes les règles et possibilités de construction qui s'appliquent sur les constructions neuves et à venir. Ce PLU date de 2006. Il était donc devenu nécessaire et obligatoire de faire une révision.

Cette démarche entraîne de nombreuses modifications. En effet, les lois applicables au PLU sont désormais multiples et imposent des contraintes drastiques en terme de développement de la commune. (lois Grenelle 1 et 2 et loi ALUR : accès au logement et un urbanisme rénové).

Cette démarche de révision a été explicitée et présentée lors d'une réunion avec le bureau d'études GEONOMIE chargé de l'étude. De nombreux flaviacois étaient d'ailleurs présents lors de cette présentation et ils ont pu faire part de leurs remarques et inquiétudes.

Suite à cette réunion, un projet de PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été établi. Il repose sur 4 principes :

Objectif n°1 : Maîtriser la croissance démographique (+110 habitants d'ici 2025)

Objectif n°2 : Recentrer le développement autour des cœurs de vie du territoire

Objectif n°3 : Limiter la consommation d'espace (consommer moins de 1 ha sur 10 ans)

Objectif n°4 : Ralentir la construction de logement et diversifier l'offre (+46 logements d'ici 2025)

Celui ci a fait l'objet d'une présentation auprès des autorités compétentes (service de l'Etat; Chambre d'Agriculture...). Car cette démarche de révision fait l'objet d'un suivi, d'un pilotage et d'une validation par les services de l'Etat qui doivent approuver chaque étape.

Concrètement, la surface d'extension future a été limitée à 10000 m². Deux secteurs futurs à urbaniser ont été identifiés et validés par les différents intervenants : secteur « La cigale » et secteur de Flossac. Ces secteurs font l'objet d'une étude particulière règlementaire dite opération d'aménagement programmée (OAP).

Au sein du bourg, ont été également identifiés des secteurs à urbaniser appelés « dents creuses ». Ces secteurs présentent des enjeux particuliers et sont eux aussi soumis aux études particulières de type OAP.

La prochaine grande étape va consister par la mise en forme et la détermination des différentes zones et des documents de règlements applicables sur la base des objectifs du PADD.

La date butoir concernant la validation de la révision du PLU (appelé PLU « grenellisé ») a été fixée par l'Etat au 1er Janvier 2017.

Comme le lecteur pourra le constater la révision du PLU est une démarche longue. Les contraintes imposées par les lois et les différents règlements doivent être respectés sous le contrôle et la validation des services de l'Etat.

Le conseil municipal reste attentif au développement de la commune avec pour objectif de conserver la qualité de vie et à permettre d'accueillir de futurs flaviacois.

Marielle STABLO,

Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme

Projets pour l'école



Il y a eu cette année une forte augmentation du nombre d'élèves : 87 élèves en élémentaire et 43 élèves en maternelle.

Pour une meilleure organisation éducative, l'Inspection Académique a accordé, en élémentaire, l'ouverture DEFINITIVE d'une quatrième classe.

La mairie, à l'annonce de cette ouverture de classe, a dû adapter et équiper une nouvelle salle de manière à ce que chaque enfant puisse travailler au mieux.

La cantine aussi va subir un important agrandissement en JUILLET 2016 pour être opérationnelle dès la rentrée de SEPTEMBRE 2016. Cette année, les enfants de maternelle mangent dans la salle prévue pour accueillir la garderie, car trop nombreux pour être tous installés dans la même salle.

Aline MARTIN,

Conseillère municipale

et membre de la commission des affaires scolaires

TAPS Novembre 2015

Depuis la rentrée, les nouveaux horaires prévus ont été mis en place. Ceux-ci ont été choisis en concertation avec les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire, les délégués de parents d'élèves et la Mairie. Ils permettent d'inclure les contraintes liées aux nouveaux horaires (matinée du mercredi obligatoire), aux Temps d'Activités Péri éducatifs (TAPS) prévus sur deux jours et les Aides Personnalisées Complémentaires (APC).

Même si les débuts et fins de journée de classe restent inchangés au cours de la semaine, ce sont surtout les horaires des pauses méridiennes qui paraissent compliqués à retenir ! Un petit rappel s'impose...

Lundi et jeudi : 8H45 - 12H ; 13H30 - 16H30

Mardi et vendredi :

8H45 – 12H ; 14H – 15H ; 15H – 16H30 : TAPS

Mercredi : 8H45 – 11H45

Des temps de garderie organisés par la mairie sont toujours proposés aux parents, avant et après ces horaires.

Les activités proposées aux enfants sont ainsi plus longues que l'année précédente et leur permettent de mieux apprécier ces temps voués à la détente et à la découverte. L'année est découpée en 5 périodes (correspondant aux vacances scolaires) et les enfants profiteront de chaque activité par groupe d'âge (cirque, bande dessinée, gymnastique, éveil musical, football, dessin, atelier nature, ludothèque, sport jeux, atelier comptines jeux). Les agents communaux en place à l'école sont très impliqués et permettent une organisation efficace de ces temps, en y intégrant une pause extérieure, qui permet aux enfants de libérer un temps leur énergie débordante... !

Si la mise en place des TAPS est satisfaisante et semble être appréciée, il est cependant regrettable de constater une montée de l'incivisme chez nos bambins... En effet, ces ateliers doivent se distinguer des temps scolaires et de ses apprentissages en les favorisant, tout en respectant le même cadre. Les règles sont les mêmes qu'à l'école, le respect des autres aussi, ici comme ailleurs...

Valérie HILAIRE,
Adjointe déléguée aux affaires scolaires

Amicale laïque de Flaviac

L'Amicale Laïque de Flaviac est une association qui regroupe des bénévoles parents d'élèves de notre école (maternelle et élémentaire) afin d'organiser diverses manifestations et événements dans le seul but de collecter des fonds qui sont intégralement reversés à l'école :

- afin d'acheter du matériel pour les classes (matériels éducatifs, jeux de loisirs...),
- de financer des sorties scolaires (piscine, sorties culturelles ...),
- faire appel à des intervenants extérieurs ...

Pour information cette année, l'Amicale a attribué un budget global pour l'ensemble de l'école (maternelle et élémentaire) d'un montant de 7500€.

Une nouvelle équipe est en place depuis le début d'année pour constituer le bureau afin de continuer le travail fait depuis tant d'années pour nos enfants :

Présidente : PHILIT Yaëlle

Vice Présidente : MARTIN Virginie

Secrétaire : BIDEY BAGOREME Sophie

Vice Secrétaire : MANDON Stéphanie

Trésorier : BONHOMME Jimmy

Vice Trésorière : CHAUMARAT Elodie



Quelques dates à retenir pour nous soutenir :

CARNAVAL

Avril 2016

JOURNEE JEUX GONFLABLES / VIDE GRENIER

Mai 2016 au Parc

FÊTES DE L'ECOLE

Vendredi 24/06/16 à la Salle des Fêtes du Gaucher



Foyer des jeunes de Flaviac et Saint-Julien-en-Saint-Alban

Le foyer des jeunes est en constant développement, que se soit dans le cadre des manifestations, du centre de loisirs, des activités hebdomadaires ou des temps périscolaires.

Tout d'abord, l'association a de nouveaux locaux. Le siège social s'est déplacé au centre du village de Flaviac et bénéficie maintenant d'une meilleure accessibilité et visibilité. L'association est aussi plus présente dans le village de St-Julien en St-Alban car l'activité Yoga se fait maintenant à la salle Jean Vilar et les mercredis jeux à l'école.

Cette année il y a, à nouveau, les activités extrascolaires de loisirs comme le judo, le dessin, le yoga, la couture et des nouveautés telles que des cours de couture pour adultes et la remise en place du cours de taïso. Certains animateurs de l'association interviennent également dans le cadre des temps périscolaires pour des activités couture, dessin, cuisine, jeux et nature, dans les écoles des deux communes.

L'association a mis en place depuis les vacances de printemps 2015 une navette reliant St-Julien en St-Alban à Flaviac afin de permettre aux enfants de St-Julien en St-Alban d'avoir une meilleure accessibilité et une plus grande autonomie pour le centre de loisirs. Les activités proposées sont variées. Nous organisons des sorties de loisirs pour que les jeunes puissent sortir et participer à des journées de détente

avec leurs amis. Nous proposons également des journées où nous restons sur place afin de bénéficier des infrastructures locales telles que le city stade de St-Julien en St-Alban. Enfin nous proposons des activités en partenariat avec le centre de loisirs de Chomérac.

Dès 2016 un accueil jeune ouvrira ses portes les mercredis après-midi pour les 14 ans et plus. Au cours du mois de janvier, une rencontre avec les parents sera organisée afin de présenter le projet et de répondre aux éventuelles questions. Une soirée de bienvenue leur sera dédiée par la suite afin de faire connaissance autour d'une pizza. Pour ne pas rater ce moment faites vous connaître en nous contactant par mail.

Le projet principal de l'année 2016 de l'association est la participation à l'organisation du festival de musique « les oreilles du renard » qui aura lieu du 5 au 7 mai à St-Julien en St-Alban. Pour être au plus près de cet événement, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe de bénévoles.

Nous rappelons que l'association est ouverte à tous et que tous ceux qui souhaitent s'investir, et monter des projets sont les bienvenus.

Pour avoir toutes les informations connectez vous sur : www.facebook.com/fjep.flaviac

Ou envoyez nous un mail à : fjep.flaviac@orange.fr

Marie LEVET, *animatrice*



Olympique Sportif Vallée de l'Ouvèze (OSVO)

C'est un club qui compte 96 licenciés dont 57 jeunes de - de 13 ans.

Au niveau des jeunes, les objectifs du club sont de faire jouer tout le monde, de faire progresser les jeunes et de leur donner du plaisir par le jeu, de leur inculquer des valeurs de solidarité, de respect. Quasiment tous nos éducateurs sont diplômés par la Fédération Française de Football. Pas de détection, de sélection pour jouer chez nous, le club n'est pas élitiste et n'a pas vocation à l'être.

La répartition des équipes est ainsi : 1 équipe U13, 2 équipes U11, 3 équipes U9, 1 équipe U7.

Pour la saison prochaine, notre objectif est de créer une équipe U15 pour avoir une équipe jeune en foot à 11.

Le groupe sénior est composé d'une vingtaine d'éléments.

A l'intersaison, nous avons perdu quelques joueurs

en raison de leur départ du club ou à l'arrêt de joueurs plus âgés.

L'objectif est le maintien et de prendre du plaisir sur le terrain.

Nous avons un groupe jeune qui a des qualités mais qui a besoin de progresser mentalement, un groupe qui doit engranger de la confiance.

Il doit travailler pour le futur.

Un projet de petit terrain à côté du stade de Flaviac est en discussion. Si cela se faisait, cela soulagerait le terrain municipal du fait du non renouvellement de convention avec la municipalité de Coux.

Notre club a, certes des difficultés pour fonctionner, mais globalement nous nous en sortons bien grâce à nos bénévoles et l'aide matérielle et humaine des municipalités.

Longue vie à l'OSVO.

Le président, Vittorio BASILE

Mémoires et Patrimoines de Flaviac



«Notre but est de faire connaître ou revivre le Flaviac «d'avant» aux jeunes et moins jeunes de la commune grâce à des livrets appelés «Mémoires»

Après presque un an d'existence, nous venons de clôturer notre premier mémoire qui sera disponible très bientôt.

Si vous le souhaitez, vous pouvez le réserver dès à présent lors de nos permanences tous les mercredis de 17h00 à 19h00 à la salle des associations rue du 11 novembre ou me contacter au 0475657150.

Nous travaillons dès à présent sur le deuxième mémoire qui aura pour but de parler des changements importants après le déplacement de la route n°104, le chemin vicinal ordinaire n°26, les étapes successives des écoles, l'agriculture, les associations, etc...

N'hésitez pas à venir partager vos souvenirs !
Le Président Henry Volle



Bibliothèque municipale de Flaviac

Inscriptions gratuites

Nouveaux horaires des permanences

Lundi de 16 h 30 à 18 h30 et Jeudi de 16 h 30 à 18h30

A partir du 4 janvier 2016

Vous trouverez :

- documentaires adultes et enfants
- BD adultes et enfants
- Romans adultes et enfants
- Biographies
- Revues
- Consultation de divers dictionnaires



Les enfants de l'école primaire se déplacent à la bibliothèque une fois par mois, le lundi après-midi, à tour de rôle.

Retour sur les Manifestations 2015

- Conférence avec Vincent Didier sur son livre « Marcel et Mado » le 24 avril.
- Rencontre dédicace avec Corinne Ferrand-Moulin, pour la sortie de son livre « L'envol du ballon » aux éditions Plumes d'Ardèche le 28 mai.
- Rencontre littéraire autour des livres d'Yves Paganelli le 20 novembre.

INVITATION

REPAS DE L'AGE D'OR

DIMANCHE 24 JANVIER 2016

(Voir au dos)

(à remplir et à déposer en Mairie avant le 8 janvier 2016)





Dates à retenir

| | | |
|------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Vœux du Maire : | Vendredi 8 janvier 2016 à 18h30 | <i>Salle des fêtes du Gaucher</i> |
| Repas de l'Age d'Or : | Dimanche 24 janvier 2016 à 12h00 | <i>Salle des fêtes du Gaucher</i> |
| Choucroute UNRPA : | Samedi 27 février 2016 à 20h00 | <i>Salle des fêtes du Gaucher</i> |
| Carnaval Amicale laïque : | avril 2016 | |
| Pétanque Challenge Duplan : | 5 mai 2016 | |
| Boules Challenge Vignal : | 14 juillet 2016 | |
| La Flaviacoise : | juillet 2016 | |
| Kermesse Amicale Laïque : | Vendredi 24 juin | <i>Salle des fêtes du Gaucher</i> |



REPAS DE L'AGE D'OR

DIMANCHE 24 JANVIER 2016

Sont conviées, toutes les personnes retraitées ou âgées de plus de 60 ans accompagnées de leur conjoint.

NOM : Prénom :

ADRESSE :

Assistera : OUI NON Accompagné(e) : OUI NON

Inscription obligatoire en Mairie avant le 8 janvier 2016

L'ouverture des portes de la salle des fêtes se fera à 11h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la salle des fêtes par vos propres moyens, une voiture viendra vous chercher à votre domicile. Dans ce cas, merci de cocher cette case

